

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

AL AMANAH EPARGNE ACTIONS FCP

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira
Les Jardins du Lac-Lac II – 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 11 février 2016, d'agréer le fonds commun de placement «**AL AMANAH EPARGNE ACTIONS FCP** », promu par la COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF- intermédiaire en bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de capitalisation
Montant initial	:100 000 dinars divisés en 10 000 parts de 10 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 07-2016 du 11 février 2016
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: La COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: La COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-
Distributeur	: La COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-